

Luxembourg, le 13 janvier 2020

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Santé :

*« En date du 11 décembre 2019, l'Institut Robert Koch a publié une partie des résultats de l'enquête européenne par interview sur la santé.*

*En comparaison avec les autres États membres de l'Union européenne, il s'avère que les Luxembourgeois souffrent le plus souvent d'une dépression. 11,7 % des femmes et 8,2 % des hommes ont ainsi indiqué d'avoir eu des troubles dépressifs. Par rapport aux résultats de la dernière enquête européenne, il s'agit d'une hausse de 2,6 points de pourcentage pour les femmes et de 0,7 pour les hommes.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Santé :*

- *De nombreuses études reconnaissent la dépression comme une cause majeure de suicide. Le Ministère de la Santé avait lancé le Plan National de la Prévention du Suicide en 2014 qui a pris sa fin en 2019. En vue des résultats nommés ci-dessus, Monsieur le Ministre juge-t-il utile de lancer un deuxième Plan National de la Prévention du Suicide?*
- *Monsieur le Ministre, peut-il indiquer combien de personnes ont visité le site d'internet « Prévention Dépression » qui s'inscrit dans le cadre de la mise en application du Plan National de la Prévention du Suicide ?*
- *En ce qui concerne la prescription d'antidépresseurs, le Luxembourg fait partie de la tête de liste en Europe. Monsieur*

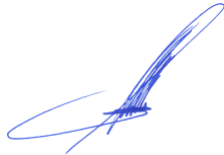
9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

- le Ministre, entend-il promouvoir davantage la psychothérapie comme traitement contre la dépression?*
- *Dans l'affirmative, quelles mesures Monsieur le Ministre propose-t-il ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS  
Député